

Mot du président

Bonjour à toutes et à tous,

Période d'intensification

Bien que la négociation nationale soit débutée depuis un certain temps, nos actions de visibilité sont limitées à un port de chandail ou foulard et quelques actions commando plus restreintes. Dernièrement, nous avons aussi sollicité la participation du personnel enseignant du secteur des jeunes pour une 1^{ère} action de mobilisation en demandant de compléter un questionnaire pour soutenir notre demande sur la composition de la classe.

Avec les « nouvelles offres gouvernementales » (il faut davantage parler de précisions quant à leur dépôt d'origine), le Conseil du trésor n'a donné aucune réponse quant à nos demandes. Le message à la population est que le gouvernement désire régler la négociation avant les vacances, mais que les syndicats ne veulent pas. C'est tout le contraire. Nos négociateurs proposent un grand nombre de dates pour les séances. Ce sont les vis-à-vis patronaux qui ne répondent pas.

« C'est pas juste le mercure qui va monter ! »

Avec l'arrivée du printemps, les températures sont de plus en plus agréables. À la table de négociation, ça va devoir bouger davantage si nous voulons une entente avant les vacances. De notre côté, nous allons devoir rehausser notre visibilité et prendre notre place. À cet effet, il y aura une mobilisation nationale à Québec le 10 juin prochain. Il est impératif d'être présent afin de soutenir nos équipes de négociation quant à notre revendication sur la tâche. Les informations sur le déroulement suivront prochainement.

La démocratie a parlé !

Mon message serait incomplet sans aborder notre assemblée générale du 25 avril dernier. Soyez assurés que le Conseil exécutif syndical et le comité de négociation locale ont pris acte de la décision des membres. Nos vis-à-vis patronaux ont été informés de la décision. Quant à la suite, il est encore trop tôt pour le préciser, mais, vous en serez informés dès que possible. Rappelons-nous que les améliorations de nos conditions de travail sont à la hauteur de nos convictions et de notre mobilisation.

Solidarité !

Au plaisir,

Fête du syndicat

Comme le veut la coutume, le 1^{er} juin, nous soulignerons le départ à la retraite de certains membres du S.E. Lac à la salle François-Larochelle. À ce jour, nous comptons une trentaine d'enseignantes et enseignants qui ont quitté au début de l'année, en cours d'année ou qui quitteront prochainement le milieu de l'éducation.

C'est notre façon de leur dire « *Merci !* » pour le travail accompli au bénéfice des élèves. C'est avec plaisir que nous accueillerons les personnes ci-dessous lors de notre soirée adaptée pour l'occasion :

<i>Bon-Pasteur</i>	<i>Colleen Johnson</i>	<i>Pavillon Auger</i>	<i>Sandra Pelletier</i>
<i>Curé-Hébert</i>	<i>Claude Marchand</i>	<i>PWD</i>	<i>Chrystine Boulianne</i>
<i>ESCL</i>	<i>André Robichaud</i>	<i>PWD</i>	<i>Gilles Dufour</i>
<i>ESCL</i>	<i>Chantale Fortin</i>	<i>St-Bruno</i>	<i>France Dufour</i>
<i>ESCL</i>	<i>Claudine Larouche</i>	<i>St-Bruno</i>	<i>Johanne Bouchard</i>
<i>ESCL</i>	<i>Dominique Fortin</i>	<i>St-Joseph d'Alma</i>	<i>Josée Ouellet</i>
<i>ESCL</i>	<i>Marco Gauthier</i>	<i>St-Joseph d'Alma</i>	<i>Nathalie Fortin</i>
<i>ESCL</i>	<i>Paul Grenon</i>	<i>St-Joseph d'Alma</i>	<i>Sonia Sabourin</i>
<i>ESCL</i>	<i>Richard Renaud</i>	<i>St-Joseph d'Hébertville</i>	<i>Christine Hudon</i>
<i>Jean-Gauthier</i>	<i>Benoit Lavoie</i>	<i>St-Joseph d'Hébertville</i>	<i>Sophie Vézina</i>
<i>Jean-Gauthier</i>	<i>Dane Berry</i>	<i>St-Julien</i>	<i>Sylvie Girard</i>
<i>Jean-Gauthier</i>	<i>Sabin Westerberg</i>	<i>St-Pierre</i>	<i>Annie Roy</i>
<i>Jean-Gauthier</i>	<i>Steeve Ouellet</i>	<i>St-Pierre</i>	<i>Line Potvin</i>
<i>Mgr Victor</i>	<i>Claudie Lynch</i>	<i>St-Pierre</i>	<i>Nathalie Richard</i>
<i>Pavillon Auger</i>	<i>Étienne Girard</i>	<i>St-Pierre</i>	<i>Sophie Morency</i>
<i>Pavillon Auger</i>	<i>Janick Lalancette</i>		

Ententes négociées CSQ

La mise à jour des ententes négociées pour les membres CSQ pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 a été déposée sur notre site web.

Il est possible de consulter le document en suivant ce [lien](#).

Loto Voyages

Il est possible, dès maintenant, d'acheter votre billet de la Fondation Monique-Fitz-Back.

14 tirages de 5 000\$ en crédits voyage pour la destination de votre choix ou 4 000\$ en argent.

En achetant un billet, vous encouragez de nouveaux projets verts à voir le jour dans les écoles du Québec.

Seulement 1500 billets sont émis et les crédits carbone seront doublés par la Fondation.

[Acheter un billet](#)

Recherche de candidates et candidats enseignants Comités d'enquête du ministère de l'Éducation

Le ministre de l'Éducation a sollicité notre collaboration pour le recrutement de candidates et candidats afin de siéger aux comités d'enquête formés en vertu des articles 28 et 34.4 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP).

Un comité d'enquête est constitué lorsqu'une plainte jugée recevable est portée contre une enseignante ou un enseignant qui ne reconnaît pas la faute qu'on lui reproche, ou lorsqu'une personne titulaire d'une autorisation d'enseigner fait l'objet d'une accusation encore pendante pour une infraction criminelle ou pénale, ou d'une ordonnance judiciaire considérée en lien avec la profession enseignante.

Le mandat du comité d'enquête est de déterminer si l'enseignante ou l'enseignant a commis une faute grave à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ou un acte dérogatoire à l'honneur ou à la dignité de la fonction enseignante. Conformément à l'article 28 de la LIP, chaque comité doit être formé de trois membres, dont un choisi au sein du personnel enseignant.

La date limite pour transmettre le [formulaire de candidature](#) est le 12 mai 2023.

Forum citoyens

Le 5 et 6 mai, le [Forum citoyens](#) « Parlons éducation » sera à Alma afin de recueillir la vision des citoyens sur différents thèmes. Il aura lieu à Colab au Collège d'Alma et il s'adresse aux citoyennes et citoyens qui ont à cœur l'éducation.

Parmi les sujets qui seront traités :

- ✓ Repenser la mission de l'école d'aujourd'hui et de demain
- ✓ Construire un système d'éducation équitable pour tous les élèves
- ✓ Encourager l'inclusion sociale et culturelle de toutes les populations scolaires
- ✓ Respecter et valoriser les compétences professionnelles de tous les personnels scolaires
- ✓ Démocratiser le système scolaire québécois dans toutes ses composantes

Nous vous invitons à y participer en grand nombre.

Modifications prévues au régime pédagogique

Un projet de règlement modifiant le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire a été publié dans la *Gazette officielle du Québec* aux fins de consultations qui se déroulent du 29 mars au 13 mai.

Ce projet de règlement vise des ajustements à **l'évaluation des apprentissages à l'éducation préscolaire** pour fournir un bulletin qui s'inscrit en cohérence avec le programme de l'éducation préscolaire de 4 et 5 ans mis en œuvre depuis 2021.

Les modifications proposées concernent également le **remplacement du programme *Éthique et culture religieuse* par le programme *Culture et citoyenneté québécoise*** qui entrera en vigueur à partir de l'année scolaire 2024-2025. Des mesures de transition sont prévues pour les années 2022-2023 et 2023-2024.

Ma plus belle histoire

Le 20 avril dernier se tenait à la Capitainerie du Complexe touristique de la Dam-en-Terre le premier Gala régional soulignant la participation d'élèves de la formation générale des adultes ainsi que l'implication du personnel enseignant au concours Ma plus belle histoire.

Une belle occasion d'encourager l'écriture et la qualité du français !

Des textes poignants et touchants ont été lus par des enseignants et certains élèves. Ces textes avaient été sélectionnés, car ils se retrouvent dans le recueil national publié par la FSE. De plus, tous les textes des participants sont publiés dans un recueil régional produit par les 4 organisations syndicales d'enseignants.

Le concours Ma plus belle histoire est une initiative de la FSE et en était à sa 20^e édition.



Les syndicats de la santé lancent une pétition

Le Plan santé du gouvernement remet en cause les principes fondamentaux du réseau public. Nous devons réduire le recours au privé et investir dans le public. C'est une question de principe. La date limite pour [Signer la pétition](#) est le 19 mai 2023.